

L'enseignement officiel risque de perdre des élèves

● Hafida Hammouti préside la coordination des enseignants de religion musulmane. Elle estime que l'école publique se saborde en voulant réduire toujours plus le cours de religion.

● Elle prédit un exode des élèves vers l'enseignement libre. Ce qui pourrait conduire à l'émergence d'écoles de confession musulmane aujourd'hui peu nombreuses.

● Les responsables du réseau catholique jugent également que les partisans d'une laïcité "dure" se trompent, mais n'en profiteront pas pour essayer d'attirer le public musulman.

“L'émergence d'écoles musulmanes est certaine”

Evidemment que je suis inquiète pour l'enseignement officiel. Il est en train de scier la branche sur laquelle il est assis en réduisant les cours de religion. Je sais que certains pensent désormais à le quitter.”

Avec son verbe volontaire, Hafida Hammouti n'en démord pas. Présidente de la coordination des enseignants de religion islamique (Ceri), elle n'hésite plus à monter au créneau pour défendre les cours philosophiques alors que leur légitimité est remise en cause. Dès septembre 2016 en effet, une heure de cours de citoyenneté sera donnée en lieu et place d'une heure de cours de religion ou de morale. Et ce ne serait qu'une première étape. A terme, les défenseurs de la laïcité, notamment au PS, ont l'ambition de supprimer définitivement ces cours dans l'enseignement officiel.

Répondre à la quête de sens

“Si vous lisez le décret Mission de 1997 qui définit les objectifs de l'école, vous découvrirez qu'elle doit garantir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chaque élève, poursuit Hafida Hammouti. Or, certains jeunes, pour répondre aux questions de sens qui traversent leur vie, prennent Dieu comme repère. Cela fait partie de leur identité. L'école doit prendre cela en compte et leur offrir un

cours où ils peuvent interroger leurs références et s'exprimer en fonction de ce qu'ils sont. Si elle ne le fait pas et si elle ne prend pas en charge certains aspects de leur identité, comment voulez-vous qu'elle garantisse ces missions ?”

L'enseignante en est persuadée, l'apprentissage de la citoyenneté n'est pas dépendant d'un cours de citoyenneté. Il doit se faire de manière transversale et ne pourra jamais être réalisé tant que l'école ne sera pas en elle-même porteuse d'une réelle mixité, explique-t-elle. “C'est cela l'essentiel. Tant que l'on n'aura pas répondu aux défis de la mixité, un cours de citoyenneté demeurera une pure opération marketing.”

Vers l'émergence d'écoles musulmanes

Le mouvement en cours pourrait avoir de lourdes conséquences, pronostique Hafida Hammouti. “Ce qui m'inquiète, dit-elle, c'est que l'école refuse désormais de prendre en compte la spécificité de chacun. Beaucoup, notamment dans les familles musulmanes, risquent d'être tentés de quitter le réseau officiel pour des écoles

musulmanes. Il ne faut pas sous-estimer l'impact de ces petits changements qui produisent beaucoup de frustrations.”

La réduction des cours de religion dans l'officiel risque de pousser des parents soit vers le réseau libre, soit vers des écoles confessionnelles.

Cette inquiétude, le sociologue et anthropologue des religions Felice Dassetto la partage. “S'il y a encore peu d'écoles musulmanes chez nous (la première école secondaire a ouvert ses portes en septembre, mais d'autres dossiers sont à l'étude, NdIR), c'est à la fois grâce aux cours de religion islamique donnés dans l'officiel, et à l'existence du réseau libre réputé plus respectueux à l'égard des croyances. La réduction des cours de religion dans l'officiel risque de pousser des parents soit vers le réseau libre, soit vers des écoles confessionnelles. Nous devons nous rendre compte qu'avec l'émergence d'une classe moyenne et d'une élite intellectuelle au sein de la communauté musulmane, cette dernière est désormais capable d'organiser son propre enseignement. La question n'est donc plus de savoir si le nombre d'écoles musulmanes va croître (ce sera le cas), mais quelle sera la vision de l'islam que l'on y enseignera.”

Prudent, Felice Dassetto reconnaît que

par principe il préfère que les cours abordant des questions de foi ne soient plus enseignés au sein des écoles. "Dans le contexte actuel c'est différent", admet-il cependant. "Je pense même qu'ils ont leur raison d'être à condition que soient renforcées la formation des profs de religion islamique et la teneur de leurs cours. Ils sont encore aujourd'hui trop souvent tournés vers les dogmes, les règles, et non vers une véritable réflexion autour de la foi."

Aider à comprendre sa propre identité

"Dans le contexte actuel, rebondit Hafida Hammouti, il est indispensable que des profs qui connaissent à la fois le référentiel religieux des jeunes et qui peuvent

également le recontextualiser dans la société puissent aider ces jeunes à y voir plus clair dans leurs questionnements. Si l'on veut que nos enfants puissent vraiment dialoguer entre eux, ils doivent avant tout comprendre d'où ils viennent et qui ils sont. Un cours de religion peut leur permettre cela."

"Il est encore difficile de savoir quelles sont les attentes et demandes religieuses des jeunes générations dans la communauté musulmane. Mais il faut en effet faire attention à ce que l'on fait pour ne pas nourrir des vexations. Nous sommes, à cet égard, à une période délicate", prévient pour conclure Felice Dassetto.

Bosco d'Otreppe

Le choix des parents

Moins de 5 % ont opté pour le "cours de rien"

Dans l'enseignement libre confessionnel le choix n'existe pas. Le cours correspondant à la confession de l'école est enseigné à tous les élèves.

Dans l'officiel comme dans le

libre non confessionnel, les parents peuvent choisir, pour leur enfant, un cours de morale, de religion (catholique, islamique, protestante, orthodoxe, israélite) ou, pour cette année de manière transitoire, un encadrement pédagogique alternatif (EPA) qui se veut "neutre" par rapport aux autres cours. Ce dernier ne semble pas avoir fait recette d'ailleurs. Sur base des données

déjà fournies par deux tiers des écoles officielles, moins des 5 % des élèves ont demandé à pouvoir bénéficier de l'EPA.

Dès septembre 2016, dans l'officiel. Une heure de cours de religion ou de morale sera remplacée par un cours de citoyenneté. Ceux qui auront choisi l'EPA auront, à la place, une deuxième heure de cours de citoyenneté.

L'école catholique n'en profitera pas pour proposer un cours de religion musulmane

Dans le réseau libre catholique, on s'est fait à l'idée. "Avec l'instauration d'un cours de citoyenneté dans l'officiel, il existe désormais deux options différentes entre les réseaux, explique Etienne Michel, secrétaire général du Segec, le Secrétariat général de l'enseignement catholique. La première, dans le réseau officiel, est celle qui consiste à dissocier l'enseignement à la citoyenneté et les convictions philosophiques ou religieuses. Un cours de citoyenneté en tant que tel sera en effet dispensé dans l'enseignement officiel. La deuxième est la nôtre, que nous pratiquons depuis très longtemps, et qui vise à conjuguer les deux, notamment au sein du cours de religion, mais aussi en ventilant les valeurs liées à la citoyenneté dans l'ensemble des cours. Je suis certain que cette option est plus à même de répondre aux défis de notre époque. Je doute qu'il soit réellement possible d'enseigner la ci-

toyenneté en étant parfaitement neutre et en ne s'appuyant pas sur des aspects convictionnels."

"La stratégie qui consiste à enfermer le religieux dans la sphère privée est dépassée par les faits."

ETIENNE MICHEL
Secrétaire général du Segec.

Toute la question est de savoir désormais quelles seront les conséquences de tels choix différents. Claude Gillard, président de l'instance pour le cours de religion catholique (un des bras armés des évêques), rejoint l'inquiétude des profs de religion islamique. Il est persuadé que de nombreux parents ("plus qu'on ne le pense") seraient tentés de quitter l'officiel.

La concurrence renforcée

De son côté, Etienne Michel reconnaît à demi-mot que cela renforcera les différences et donc la concurrence entre les réseaux. "Ces options ne sont pas opposées, mais elles sont en effet différentes. Personnellement, je pense que la stratégie qui consiste à enfermer le religieux dans la sphère privée

est dépassée par les faits. L'histoire qui est en train de s'écrire ne donne pas raison à ceux qui ont cru que le processus de sécularisation de la société aboutirait à ramener le fait religieux à une sorte d'anecdote relevant seulement de la sphère privée. D'où la nécessité, pour rester en phase avec les défis de notre époque, de maintenir un cours de religion qui se conjugue avec l'apprentissage de la citoyenneté."

Pour autant, Etienne Michel n'envie pas d'en profiter pour lancer des cours de religion musulmane dans le réseau libre catholique. "La législation ne nous le permet pas. Le cours de religion tel qu'il est conçu actuellement offre des espaces qui permettent de parler des autres confessions, mais nous ne pouvons pas aller plus loin."

En attendant, le Segec comme les évêques assurent rester vigilants. "Il y a clairement, au sein du monde laïque, une volonté de profiter des réflexions qui ont succédé aux attentats de Paris pour avancer sur de nouvelles positions, explique Etienne Michel. Cette volonté est paradoxale car je vous rappelle que ces attentats ont eu lieu dans un pays où l'on n'organise pas de cours de religion à l'école."

BdO